

SYNDICALISME ET GOUVERNEMENT...

Les gens de Moscou et leurs partisans soutiennent qu'ils n'ont pas mis, ni ne veulent mettre le syndicalisme en tutelle, qu'ils ne l'ont pas mutilé et qu'une telle chose n'a jamais été dans leur intention, qu'ils ne veulent ni n'ont voulu lui ôter aucun de ses attributs. Partant de cette thèse, il paraîtrait que les poursuites dont sont victimes nos camarades russes ne seraient pas le résultat d'un système gouvernemental ni d'une conception théorique ou d'un principe général de l'organisation sociale, mais des trahisons conscientes ou inconscientes qu'ils commettent.

Cette affirmation a été maintes fois démentie par les faits eux-mêmes. Seule, la facilité avec laquelle nous sommes, dès avant la révolution, considérés et traités comme contre-révolutionnaires, nous donne la mesure de la vérité contenue dans les déclarations des tchéquistes internationaux. Mais il est une autre vérité, qui n'a pas même besoin des faits et méfaits pour s'imposer par sa logique irréfutable. Et elle démontre, sans que personne puisse lui répondre victorieusement: 1- que le triomphe du *Parti communiste*, comme de tout autre parti, implique inévitablement la mutilation du syndicalisme dans ses attributs, et 2- qu'en conséquence, les persécutions dont ses défenseurs sont victimes sont le résultat fatal de cette ligne de conduite.

Cette vérité, la voici! Le *Parti communiste* aspire à constituer un Gouvernement; or, un gouvernement, quel qu'il soit, a pour but d'ordonner, selon une ligne ou un programme politique quelconque, la vie de la nation. Le Gouvernement est, en quelque sorte, le directeur effectif de l'existence nationale. Il donne à l'activité générale une forme et un but déterminées. Mais surtout, il contrôle cette activité. Il en ramène à lui toutes les branches, et, responsable devant les autres et devant lui-même de tout ce qui se passe, il doit marquer par des lois, des décrets et des mesures de tout ordre, quels sont les limites, les cadres, les modes d'action de toutes les forces sociales.

Un Gouvernement gouverne. Cette lapalissade est, hélas! nécessaire aujourd'hui. Il est le centre et le centralisateur de la vie de la nation. On ne saurait concevoir un gouvernement qui laisserait le champ libre à certains noyaux de la vie sociale, qui mettrait en tutelle ceux-ci et pas ceux-là, provoquant ainsi d'innombrables conflits entre lui-même et les organisations libres, qui, forcément, empiéteraient sur son terrain. Il doit tout ordonner, réglementer, harmoniser, selon sa conception de l'harmonie, naturellement.

Cela est évident pour tout le monde, sauf pour les sophistes volontaires. Et s'il en est ainsi, peut-on attendre d'un Gouvernement qu'il laisse agir en toute indépendance des organisations ouvrières aussi importantes que les syndicats, dont le but n'est rien moins que s'emparer des moyens de production et d'échange pour administrer et diriger la branche la plus importante de l'activité humaine et des besoins de la société: l'économie? Il faut être stupide ou de mauvaise foi pour soutenir semblable thèse.

Si le Gouvernement accorde l'indépendance aux organisations économiques, il cesse dès ce moment de gouverner; il n'est plus qu'une caricature de ce qu'il devrait être. Si, par contre, il gouverne réellement, aucune indépendance n'est possible pour personne, moins encore pour des courants d'idées et d'activité comme le syndicalisme. Dans la meilleure des hypothèses, il réglementera la liberté du syndicalisme, mais, en réalité, laissant de côté la métaphysique autoritaire, il lui fixera les limites qu'il jugera d'accord avec ses plans.

Il va sans dire que quiconque luttera pour la liberté d'action des syndicats, défendant le principe de la production aux producteurs et la consommation aux consommateurs, heurtera de front la volonté des dirigeants; tant que cette revendication ne sera que platonique, elle sera tolérée; mais, quand elle deviendra dangereuse, elle sera combattue par les moyens qu'emploient ordinairement tous les gouvernements: persécutions de tous genres.

Abandonnant le domaine purement théorique où je suis resté volontairement parce que ma besogne était moins facile, je puis maintenant citer quelques exemples: il n'est pas un congrès communiste russe où le rôle, et les tâches des syndicats ne soient étudiés et définis; les décisions prises sont ensuite invariablement

adoptées par le *Congrès panrusse des Soviets*. Mais qu'elles le soient ou non, les communistes, s'ils étaient soucieux de l'autonomie des syndicats, devraient traiter ces questions aux *Congrès des Syndicats*, et rien qu'à ces Congrès.

Tout le monde a pu lire, dans les thèses de l'*Internationale communiste*, que celle-ci est l'avant-garde consciente du prolétariat. D'où déduction obligatoire qu'elle doit guider les masses ouvrières. Le parti russe l'a dit et répété, un peu plus crûment parce qu'il ne craint plus les critiques qu'il a sagement étouffées. Il va sans dire que cette avant-garde consciente ne réduit pas son rôle à se faire casser la margoulette, et qu'elle l'étend à tout et partout.

Le principe gouvernemental est donc, théoriquement et pratiquement, ennemi de toute liberté qui n'est pas la sienne, de toute attitude qui se dérobe à son contrôle de toute activité indépendante de sa législation. Le Gouvernement est condamné à soumettre ou à écraser ceux qui ne se plient pas devant son pouvoir. Et davantage encore lorsqu'il exerce une dictature qui signifie exacerbation du contrôle et de la centralisation.

Gaston LEVAL.
